

Description de produit :

ALSAN Fleece BK est un voile de renfort en polyester autocollant pour le pontage de fissures (110 g/m²) qui est pourvu d'un adhésif de caoutchouc butyle sur la face arrière.

**Domaine d'application**

ALSAN Fleece BK est employé comme voile de renfort (110 g/m²) avec des étanchéités en résine synthétique liquide d'Alsan. Le voile facilite tout en particulier l'étanchéité de joints de reprise et de rupteurs thermiques.

Propriétés

- Voile à 100 % en polyester
- Bande adhésive autocollante sur la face arrière
- Amélioration du pontage de fissures
- Permet le contrôle de l'épaisseur de la couche
- Très bonne résistance à la putréfaction
- Solidifié mécaniquement et traité thermiquement
- Solution idéale pour la pose sur des joints

Conditions de mise en œuvre

Les conditions de mise en œuvre d'ALSAN Fleece BK varient en fonction des résines employées.

Mise en œuvre

ALSAN Fleece BK est traité en fonction de la structure respective.

Quantité

Varie en fonction de l'application respective

Caractéristiques techniques

Grammage : 110 g/m²

Conditionnement

Largeurs proposées : 20 cm, 25 cm et 35 cm
20 m par rouleau

Stockage, transport & conservation

ALSAN Fleece BK est à stocker à l'abri de l'humidité et des saletés dans un endroit propre.

Élimination

ALSAN Fleece BK peut être éliminé avec les débris de construction même avec des résidus de résine durcis y adhérant.

Producteur/usine

SOPREMA SAS
14, rue de Saint-Nazaire
67025 Strasbourg

Remarques

Les informations de la présente fiche technique s'appliquent au produit respectif distribué par Soprema Allemagne. Merci de noter que les informations peuvent dévier dans d'autres pays. Les informations qui précèdent, surtout les conseils sur le traitement et l'utilisation de nos produits, sont basées sur nos connaissances et expériences acquises dans des conditions normales. Les conseils en matière d'application sont fournis en toute bonne foi. La grande diversité des contraintes liées à chaque ouvrage et des conditions d'utilisation nécessite toutefois que la personne chargée de la mise en œuvre vérifie l'adéquation du produit au cas par cas. Les modifications servant au progrès technique ou à l'amélioration de nos produits restent réservées.